

CONDITIONS GÉNÉRALES DU JEU-CONCOURS

“Foire d’Alençon – Ornexpo 2022 : gagnez vos vacances !»

ARTICLE 1. OBJET DU CONCOURS

Le jeu-concours est un coupon distribué sur Ornexpo et à déposer dans les urnes disposées sur le stand de la Communauté Urbaine d’Alençon dans le hall d’accueil – SAS Anova et sur le stand du partenaire principal Leclerc Voyages situé dans le hall 2 du Parc des Expositions Anova

Les participants doivent remplir le formulaire qui reprend leurs données personnelles et nominatives et le déposer le lundi 7 mars 2022 à midi au plus tard.

Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat.

10 participants seront ensuite tirés au sort le lundi 7 mars 2022 et se verront attribuer un lot.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables pour ce jeu-concours.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au jeu-concours, gratuite et sans obligation d'achat, est ouverte à toute personne physique quel que soit son âge, résidant en France métropolitaine.

Concernant les personnes mineures, le jeu-concours se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

La participation est limitée à une seule participation par personne (mêmes nom/prénom, même adresse, même courriel) pour l'ensemble du jeu-concours. Toute fraude sur ce point entraîne l'invalidation du candidat.

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation sans restriction, ni réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur.

Le jeu-concours se déroulera du mercredi 2 mars 2022 jusqu'au lundi 7 mars 2022 – avec un tirage le lundi 7 mars 2022.

Les agents de l’Anova chargés de la mise en œuvre du jeu-concours, ne peuvent pas y participer.

ARTICLE 3. FONCTIONNEMENT DU JEU-CONCOURS

Le jeu concours se décompose en 4 phases :

1 – Réception des jeux-concours du mercredi 2 mars au lundi 7 mars 2022

2 - Les participants ayant déposés leur bulletin dans les urnes seront ensuite tirés au sort lundi 7 mars 2022.

3 - Les gagnants tirés au sort seront informés du résultat par mail ou par courrier. Le message précisera les conditions de récupération des cadeaux.

4 - Les cadeaux seront ensuite à récupérer auprès de l'équipe d’Anova – 171 rue de Bretagne – 61 000 Alençon - sur présentation d’une pièce ou d’un justificatif d’identité.

Si le gagnant ne peut venir récupérer son cadeau, il peut désigner une personne de son choix pour venir le récupérer ; le gagnant devra alors communiquer les nom et prénom de cette personne.

ARTICLE 4. LOTS

Les gratifications à gagner sont :

- 1 bon d'achat de 1 000 € offert par le partenaire Leclerc Voyage à faire valoir sur un projet voyage
- 2 places pour le spectacle d'Inès Reg à Anova samedi 12 mars 2022 à 20h30 d'une valeur de 39€
- 5 boîtes de Lego sur le thème espace :
 - Lego Creator 31107 d'une valeur d'environ 45€
 - Lego City 60226 (2ex) d'une valeur d'environ 50€
 - Lego Creator 31066 : produit collector
 - Lego Creator 31091 : d'une valeur d'environ 60€
- des accessoires trottinettes par le partenaire Mobilitix d'une valeur de 39 €

Le lot ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et n'est pas cessible.

ARTICLE 5. RÈGLES SUR L'UTILISATION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement, le Maire d'Alençon pour le jeu concours « Foire d'Alençon-Ornexpo Gagnez vos vacances ». La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Anova parc des expositions.

Les données sont conservées jusqu'à la remise de tous les lots.

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données - Ville d'Alençon- Place Foch – CS 50362 – 61014 Alençon cedex ou dpo@ville-alencon.fr

Vous avez enfin la possibilité d'adresser une réclamation à la CNIL.

ARTICLE 6. DÉPOT DU RÈGLEMENT

Le règlement du jeu-concours est disponible à titre gratuit sur le site www.anova-alenconexpo.com et à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :

Anova Parc des
expositions
171 rue de Bretagne
61000 Alençon
contact-anova@ville-alencon.fr
www.anova-alenconexpo.com

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30